Vol. XXXV Saint-Boniface, Manitoba, 9 Mai 1906. No. 26

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Etranger (compris le port)...... 2.50 [illegible]

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 [illegible]

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LA SOURCE

Dans une fente du rocher
Ayant la forme d'une crèche,
Une source vient épancher
Son mince et clair filet d'eau fraiche.

L'eau tombe dans un réservoir
Creusé dans une pierre grise,
Et chante du matin au soir
Au bruit de la mer qui se brise.

Les goëlands et les courlis,
Pour se reposer dans leurs course
Sur les flots aux mouvants replis,
Viennent boire à la claire source.

Ils font jaillir avec leurs becs
Des perles fines transparentes,
Rebondissant sur les varechs
Et sur leurs ailes frissonnantes.

....

Dans le silence de la nuit
Où scintille le clair de lune,
On entend l'harmonieux bruit
Des gouttes tombant une à une.

MONTREUSE.

CONCERT

Nous donnons ci-dessous le magnifique programme qui sera exécuté au Manitoba Hall au Concert du 17 mai, dirigé par le Prof. R. L. M. Brun avec le concours des artistes nommés la semaine dernière.

Marche Pontificale - - - - Gounod
Phèdre-Ouverture - - - - Massenet
Impromptu C mineur Chopin Madame Landry
Le Veau d'or (Faust) - - - Gounod
Samson et Dalila Fantaisie Saint Saens
Miss Rhoda Simpson
a. Rose of Killarney - - Irish Ballad.
b. Star of Glengarry - Scotch Ballad.
Mr. Landry.
Suite Française sur des airs anciens - Perilhou.
Devant la Madone - - - Massenet.
Sonate Pathétique - - - Beethowen
Madame Landry.
Les deux Grenadiers - - - Schumann
Mr. Carter.
Cavalleria Rusticana - - - Mascagni.
I. Prelude
II. Internoggo Linfonica
Concerto - - - - - - Mendelsohn
Miss Rhoda Simqson
Ouvre les yeux bleus - - - Massenet
Mr. Landry.

Nos Affaires Municipales

Séance du 30 avril 1906.

Etaient présents:—Son Honneur le Maire Gauvin au fauteuil, et Messieurs les conseillers Dumouchel, Couture, Jean, Metcalfe, Collin et Cusson.

Les différentes communications sont lues.

Le cons. Metcalfe présente le douzième rapport du comité des finances en ces termes:

Votre comité recommande:

1o Que la somme de $1680.00 soit payée aux Soeurs de la Charité de l'Hopital Général de St. Boniface pour prix et compensation du terrain fourni par elles pour le prolongement de la rue Bertrand au travers des lots 87 et 80.

2o Que Monsieur Alfred Lévêque soit nommé concierge de l'hotel de Ville avec un salaire de $50.00. Il devra signer un contrat d'engagement dans lequel seront détaillés ses devoirs et obligations. Ce rapport est adopté.

Proposé par le cons Cusson, secondé par le cons. Collin, que l'ingénieur de la Ville soit autorisé de soumissionner au nom de la Ville pour les divers pavages projetés. Agréé.

Proposé par le cons. Collin, secondé par le cons. Cusson, que le constable sanitaire soit requis de faire une inspection de l'état sanitaire des divers étaux de bouchers et dépendances et d'en faire rapport. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons Collin, que Mons Paul Gagnon soit nommé évaluateur pour continuer le rôle d'évaluation en remplacement de M. Charles Metcalfe. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons Collin que Mon le secrétaire reçoive instruction d'écrire aux soeurs de la Charité de l'Hopital Général de Saint-Boniface, pour leur faire part du désir du conseil d'établir un parc public vis-à-vis de l'hopital, et leur demander si elles seraient disposées à vendre une partie des lots 85, 84 83 et 80 entre l'Avenue Taché et leur nouvelle subdivision projetée, et si oui à quels prix et conditions. Agréé.

Proposé et secondé par les mêmes, que l'ingénieur de la Ville soit prié de préparer un plan pour un trottoir en ciment autour de l'hotel de Ville, et aussi, de faire des suggestions pour l'embellissement du terrain de l'aqueduc y compris nivellement, gazonnage, clôtures et Arbres. Agréé.

Proposé par le cons Metcalfe, secondé par le cons Collin qu'un comité spécial composé des présidents des comités permanents soit nommé pour faire l'inspection du nouvel hotel de ville avant de le recevoir des mains de l'entrepreneur. Agréé.

Proposé par le cons Metcalfe, secondé par le cons Collin que les comptes des auditeurs J. B. Coté et J. A. Marion $100.00 chacun mentionnés dans le onzième rapport des finances soient acceptés et payés. Agréé.

Et la séance est levée.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES.

Mardi dernier le 1er mai, M. Elzéar Pelletier, de la Broquerie, épousait Melle St.Jacques, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Giroux curé de Ste-Anne.

Le déjeuner de noces a été servi chez le père de la mariée; le soir, diner à LaBroquerie, chez le marié. La fête se continua jusqu'à une heure avancée de la nuit, quelques-uns disent même jusqu'à l'aurore!

M. St-Jacques accompagnait sa fille, et M. Pelletier, de Saint-Boniface, servait de témoin au marié.

Nous offrons à Monsieur et a Madame Elzéar Pelletier des vœux de bonheur.

LES PIERRES SONORES

Certaines pierres émettent quand elles sont frappées, des sons musicaux; cette qualité est très fréquente chez les silex de contexture serrée et de composition très dure. Certaines pierres calcaires ont la même propriété. On citait récemment des pierres sonores de ce genre, conservées dans les temples de l'Extrême-Orient et auxquelles la croyance populaire attribue certaines vertus. La révélation de ce fait a amené à constater que ces pierres sont moins rares qu'on ne pourrait le supposer et on a signalé nombre de carrières où l'on en trouve. Parmi celles-ci, il en est d'origine spéciale qui méritent une mention particulière. Un correspondant de la *Nature*, de Londres, lui signale les coraux extrêmement durs de la côte des possessions anglaises orientales d'Afrique, qui jouissent souvent de cette propriété. Parmi les formes bizarres que prennent ces roches, sans cesse limées par les flots, le correspondant signale nombre de piliers se terminant par une sorte de bras, qui leur donne l'aspect général d'un L renversé; très souvent ce bras horizontal émet un son musical très clair quand il frappé avec un corps dur, et joue ainsi le rôle d'un gong naturel.

L'OEUF DE PAQUES D'UN ARTISTE

La Vassor, le célèbre comique, fut un jour invité par un curé des environs de Paris à prendre une part active à une fête de bienfaisance; il se rendit avec empressement. Comme son nom se trouvait sur le programme, tout le monde voulut y assister et la recette s'accrut dans une proportion considérable.

Le curé voulut reconnaître la bienveillance de l'artiste, tira de sa propre bourse des pièces d'or, les mit dans un œuf de Pâques et le lui offrit avec une délicatesse charmante. Celui-ci l'ouvrit. Ah! monsieur le curé, dit-il, combien votre charité est pleine de sollicitude; vous savez que j'adore les œufs; grand merci! vous m'en offrez un superbe, mais dans les œufs, je ne mange que le blanc, le jaune sera pour vos pauvres. Ce disant, il remit les pièces d'or au curé qui fut charmé d'un propos si spirituel.

A. C.

—Les villages de Lethbridge et Medecine Hat, Alberta, viennent d'acquérir l'existence civile. Les villes naissent vite dans notre beau pays de l'Ouest

Le Manitoba.

Mercredi 9 Mai 1906

DANS L'ALBERTA

Le gouvernement fédéral a accordé 674 entrées de homesteads, pendant le mois d'avril. Le bureau des Terres de la Couronne, à Red Deer, ressemble à l'entrée des endroits où se vendent les billets de théatre: on s'y presse en foule et on attend des heures avant d'avoir son tour. Les colons sont surtout des Anglais, des Américains des Français, des Canadiens.

Les terres, on le conçoit, s'enlèvent très vite.

La mise en culture devra augmenter considérablement dans l'Alberta, cette année.

Il est question d'abolir ce système des homesteads; la raison qu'on en donne, c'est que l'Ouest canadien est maintenant assez peuplé et assez connu pour que le gouvernement se dispense d'attirer les immigrants par des concessions gratuites. Il s'agirait de faire évaluer tous les terrains du gouvernement, et de les vendre de $2.50 à $5 l'acre, suivant les cas.

Il n'y a pas de doute que l'adoption de ce système ferait tomber des écus dans la tire-lire de l'Etat. Mais l'immigration en souffrirait peut-être.

L'ORANGISME MACONNIQUE
ET LES
PARTIS POLITIQUES

(Réponse à l'*Ouest-Canada*)

(*Suite et fin*)

Et par dessus le marché, tout en consacrant définitivement ainsi, dans le N. W. le monopole officiel de l'Etat "éducateur national" *neutre* la clause No 2 impose aux catholiques de ces provinces, une neutralité masquée, soumise à tous les amendements qu'il pourra plaire aux gouvernements de partis d'y introduire dans l'avenir. De plus elle consacre, en même temps, le régime odieux de l'Ecole publique *obligatoire*, sous peines criminelles—le même régime rêvé par l'Orangisme pour le Manitoba!

Et encore une fois, je le constate avec tristesse pour la gloire de sir W. Laurier, ce dernier se trouve avoir posé ainsi contre nous, catholiques, un précédent en matière d'Ecole *obligatoire*—que l'Orangisme ne manquera pas d'exploiter quand il jugera le moment favorable.

Voilà où conduit la concession à perpétuité".— Et cependant, répondrez-vous, le maçonnisme orangisme condamne ce *minimum*.

—Sans doute! c'est encore trop pour les sages orangistes, que ce vestige de nos droits scolaires. De là ces clameurs et ces cris de trahison. Mais elles espèrent bien profiter un jour des dispositions si habilement insérées par le .·. Sifton dans la clause scolaire No 2, pour détruire ce dernier vestige.

E c'est la raison pour laquelle, dernièrement, devant choisir entre deux maux, les catholiques du N. W. se sont vus forcés de de voter *pour* les candidats de Sir W. Laurier *contre* ceux du F. Haultain, bien que Sir W. Laurier, par la clause Scolaire No 2 ait préparé les voies à l'orangisme.

***

Quelles sont donc, M. le rédacteur, les victimes de ce jeu de bascule maconnique, orangiste et parlementaire? Les Catholiques, canadiens-français.

Lisez à ce sujet les discours si éloquents, si clairs, si courageux, si documentés de M Bourassa, un canadien-fançais, dont vous pouvez être fier et qui tout "libéral" qu'il est, a droit à l'admiration sincère de tous les catholiques. Lisez donc sa dénonciation contre cinquante de ses collègues libéraux, (Discours du *Monument National* de Montréal 17 avril 1905).

CONCLUSION PRATIQUE ET CATHOLIQUE

Cette étude retrospective, très contemporaine, et stricterment impartiale, sur le rôle joué alternativement par le maçonnisme orangiste, au fond des deux partis anglais qui divisent si malheureusement les canadiens-français, vous expliquera, M. le rédacteur, comment un de vos prédécesseurs de la presse libérale de Winnipeg, a pu faire, dans sa brochure: *Une erreur démasquée*, les déclarations suivantes:

"Page 29: "Ceux qui nous "combattirent oublièrent leurs "couleurs pour se réunir sous "la bannière du fanatisme. Nous "aurions dû suivre leur exemple *et nous réunir, sans distinction de "parti*, autour de l'étendard na-"tional, pour la défense de no-"tre langue et de nos droits" Page 33 "Le salut de l'élément français, de la minorité, ne pouvait et ne peut encore être assurе qu'à la condition de conserver *une indépendance absolue des partis politiques......*"

Page 88: "Il serait autrement sage, autrement digne, autrement profitable d'abandonner cette politique étroite, mesquine et partisanne pour adopter *une politique d'action, basée uniquement sur les intérêts de la minorité catholique.*"

Quand au "sage de Bruxelles," restant sur un terrain très supérieur à celui des partis, sur le terrain des intérêts religieux, sociaux et nationaux de nos populations catholiques, il ose se permettre de conclure qu'il est temps pour le catholique, pour le canadien-français, sur tout de s'organiser *socialement* d'abord et *paroissialement* partout, en dehors, au dessus des partis.

VOYEZ LA FRANCE.

Que les Canadiens français regardent bien du côté de la vieille France, la noble patrie de leur ancêtres. Qu'est-elle devenue, grâce à ses divisions en face de l'ennemi commun? Elle, jadis la première nation chrétienne, la voilà tombée aujourd'hui au pouvoir de l'ignoble Franc-Maçonnerie que vous affectez, M. le rédacteur de considérer comme une qualité "négligeable", vous m'opposez, en ricanant jovialement Léo Taxil et Diana Vaughan! Le catholiques de France, eux aussi, en général ont pendant longtemps refusé de croire au péril maçonnique. Exagérations d'ultramontain! Fantasmagories ries d'hallucinés!... On se moquait gaiement des documents maçonniques, des révélations les plus authentiques. Pour confirmer le peuple français dans cet optimisme réjouissant les Loges faisaient marcher Léo Taxil et Diana Vaughan, chargés de donner le change et de jeter le ridicule sur les documents révélateurs Le peuple de France a jusque dans les derniers temps refusé de croire à la conspiration maçonnique, contre la France chrétienne contre la Religion Chrétienne. La nation la plus plus spirituelle du monde, haussait les épaules — comme vous, Monsieur.

Aujourd'hui les catholiques de France se trouvent dans la M... aconnerie jusqu'au cou!

Aujourd'hui ils voient clair. Aujourd'hui éclate la Vérité. Aujourd'hui jaillit la Vraie Lumière. Aujourd'hui comme dirait naguère un Archevêque: "La France n'est pas en République; elle est en Maçonnerie!"—c'est-à-dire en démolition.

Vous parlez de *Diana Vaughan* Est-ce Diana Vaughan qui a fourni à M. L. Prache, député de Paris les documents si nombreux, absolument authentiques, incontestés, incontestables, si probants et si concluants, accumulés dans son *Rapport* officiel, parlementaire sur la *Pétition contre la Francmaçonnerie* signée par 80,000 citoyens français. (1)

Est-ce *Diana Vaughan* qui a fourni à M. Guyot de Villeneuve député français les documents accablants de la *Casserole*..., maçonnique du *grand orient* de France?

En votre qualité de publiciste français et chrétien, je suppose car la noblesse de votre nom oblige!— vous avez tort, croyey en un vieux journaliste, d'ignorer ou de mépriser ce chef-d'œuvre historique *de L Prache, présenté au nom de la IIe commission des Pétitions de* (I) 1 vol in 8° 362 pp. Paris 1905. Nouvelle édition complétée et mise à jour. Hardy et Bernard, Imprimeur 80 rue de Bondy 3frs 50 centimes, 70 cents) la chambre des députés de la République dite française.

Vous trouveriez par exemple, à la page 283-284, de ce *Rapport* magistral des documets secrets, établissant à la dernière évidence de par l'autorité du gr.·. Or.·. de France, l'existence d'un "programme maconnique universel "Vous y trouveriez, à la page 285-286, la preuve documentaire de l'alliance intime, de "l'entente cordiale" existant entre le maçonnisme français contemporain et le maçonnisme anglais saxon," travaillant-parallèlement "pour le succès final de l'œuvre "maçonnique universelle, *sur tous "les points du globe*"— donc aussi en Canada.

Et voulez-vous connaître quel est ce programme maçonnique universel."? Regardez la France MM. les Canadiens français, conservateurs ou libéraux!

Ce programme y éclate dans toute sa hideur. Il y est en cours d'exécution.

C'est le même programme que le maçonnisme orangiste rêve de réaliser un jour en Canada. Mais il n'y va pas aussi vite en besogne qu'en France. Le terrain n'y est pas encore suffisamment préparé. Il y travaille, tantôt dans tel parti, tantôt da s tel autre...

CATHOLIQUES CANADIENS UNISSONS NOUS

Un vieux général, M. Récamier, condamné récemment à Paris, pour avoir commis le crime de résister à l'inventaire maçonnique de son église paroissiale, écrivait fièrement, le 1er mars, le jour de sa condamnation:

—"Quand on a l'honneur d'ê-"tre catholique fra çais on ne "doit pas se faire pardonner, mais *on doit se faire respecter*"!

Que les catholiques canadiens, conservateurs ou libéraux en soient convaincus. Le jour où ils seront *unis* ils se feront respecter... pas avant!

Tant que nous resterons divisés par le jeu des partis politiques, anglais protestants, où l'orangisme maçonnique agit alternativement contre nous — nous serons toujours trompés, toujours dupés, toujours exploités, toujours victimes, foulées aux pieds.

Et nous sommes près de 3 millions!......

Dans un entretien récent, dont le compte rendu a été publié, sans désaveu, par un journaliste français, le Cardinal Secrétaire d'Etat de Pie X, disait, à l'adresse des catholiques de France:

"Ne prenez pas *l'habitude* de vous laisser *écraser......Organisez vous*. Défendez vous!

Je dirai à nos amis les Canadiens catholiques de tous les partis, en bon belge, en bon catholique, en bon patriote:

"Frères, Unissons-nous! Or-"ganisons nous!

"Assez de haines de partis. "Assez de divisions politiques! "L'Union fait la force!"

C'est dans ces sentiments, Monsieur le rédacteur, que j'ai l'honneur de me dire.

Votre très humble serviteur.

L. HACAULT.

UN SCANDALE

Le plus intéressant débat de la semaine parlementaire a été celui provoqué par MM. Foster et Monk au sujet de la *North Atlantic Trading Co.* Le dernier mot n'est pas dit sur ce sujet.

L'affaire, telle qu'elle est jusqu'ici apparue, est l'une des plus extraordinaires qui aient été présentés au parlement. La *North Atlantic Trading Co.* a fait un contrat avec le gouvernement en vertu duquel elle recevait $5 pour chaque immigrant qui nous arrivait de Russie, d'Allemagne, d'Autriche ou des pays scandinaves. Elle a ainsi reçu, depuis 1902, environ un quart de million. Or il semble qu'on n'ait jamais eu le moyen de constater que la venue au pays de tel ou tel immigrant lui fût attribuable en quoi que ce soit; elle était payée pour le total, que les individus fussent venus de leur gré ou non; qu'ils soient restés au Canda ou qu'ils n'aient fait qu'y passer, en route pour les Etats-Unis. C'est ainsi que nous aurions payé à la *North Atlantic* $5 pour chaque Juif importé ici par les sociétés d'immigration juives d'Europe.

Mais il y a plus: personne ne parait savoir à qui le gouvernement canadien a payé ce quart de million. La *North Atlantic Trading Co* n'a d'existence légale que depuis 1905, et les seuls actionnaires dont l'on connaisse les noms sont évidemment là pour la montre seulement. Ce ne sont pas des capitalistes. Avant 1905, c'est la nuit noire; après, c'est à peine si l'on aperçoit dans cette odscurité un pauvre petit lumignon.

Tant que la lumière ne sera point faite sur cette affaire, les pires soupçons planeront sur des têtes peut-être innocentes. Le gouvernement vient d'annuler le contrat, sous prétexte que la compagnie ne remplissait pas ses obligations, mais nous avons le droit de savoir à qui est allé notre argent.

C'est sous l'administration de M. Sifton qu'a été fait ce contrat.

M. Bourassa, le député de Labelle, a fait un discours sur ce grave sujet et a flagellé M. Sifton qu'il a dénoncé comme la pierre d'achoppement du parti libéral. C'est aussi l'avis de tous ceux qui voient clair; les gouvernements ne sont pas éternels.

Concert et Conférence

L'Union Ste-Cécile pourrait fort bien choisir comme devise les mots: *Crescit eundo*. Car chacune de ses séances est un succès; chacun de ses efforts atteste d'un renouveau de vigueur et de vitalité.

La réunion mensuelle de jeudi soir a été tout ce qu'il y a de mieux: bon programme en musique et superbe conférence, par le Rév. Père Blain S. J s'est Mgr. Dugas était présent; l'auditoire fait nombreux; la présence des dames y ajoutait une grâce qu'on apprécie toujours.

La soirée débuta par un morçeau d'orchestre. Cet orchestre se compose d'une quinzaine d'instrumentistes expérimentés; on joue avec mesure et nuance. Après une intéressante déclamation de M. O. Leclerc, M. Bourgeault nous donna un solo de clarinette. M. Bourgeault est musicien-né; il se sert de son instrument avec beaucoup de virtuosité; la clarinette est une musique douce, légère et reposante; c'est une muse qui rêve, c'est le berger qui fait de la pastorale, c'est l'oiseau qui chante dans la feuillée au réveil du matin. On a écouté M. Bourgeault avec d'autant plus de plaisir que ce genre de musique, bien connu, du reste, n'a pas beaucoup été cultivé jusqu'ici parmi nous.

Puis M. Potvin chansonna en un rythme d'une très douce cadence le *Moulin Rose*, de P. Henrion. C'est une légende qui date de la création de la terre, et qui recommence tous les jours! M. Potvin a été bien et justement applaudi.

Les *Soirées de Québec* de E. Gagnon, le musicien littérateur de la ville de Québec, ont été interprétées avec brio par l'Orphéon L'Orphéon possède beaucoup de bonnes voix qui s'améliorent tous les jours sous la direction de MM. Salé et Bétournay.

Notons aussi un joli morçeau de violon par M. Grivaut, dont le talent est, dit-on, considérable et qui sera de plus en plus mis à contribution.

La *Robe*, tel est le titre d'une déclamation de M. Deny: c'est l'histoire d'un ménage en désaccord qui se réconcilie au souvenir du premier berceau. M. Deny a été écouté avec une vive attention; il possède un bon timbre de voix et dit bien ses phrases.

M. Billard a pincé de la mandoline avec talent. Nous l'invitons à recommencer, à la condition de ne pas casser les cordes de l'instrument au milieu de l'exécution, car ses morceaux trop agréables pour qu'on ne les entende pas jusqu'à la finale!

Que dire de l'opérette: *Les deux Muses*, si gaillardement donnée par M. Paul Salé et M. P. Molurier. M. Molurier s'appelait Bleu-de-ciel; c'était un poète. M. Salé s'appelait Lichtatboc; c'était un musicien. Les deux génies commencent par se quereller, mais finissent par pique-niquer ensemble et unir leurs ressources artistiques pour produire des chefs-d œuvre. Le chef d'œuvre qu'il nous ont donné jeudi soir vivra longtemp dans notre souvenir! Nous leur souhaitons bien du succès dans la carrière! Cette opérette a visiblement amusé l'auditoire.

L'orchestre a terminé la partie musicale par un air enlevé avec maitrise.

Mais la pièce de résistance de cette soirée a été la grande et belle conférence du révérend Père Blain S. J. Le Père Blain est à la fois un savant, un littérateur et orateur de distinction. Aussi M. Roger Goulet, le digne président de l'Union, l'a-t-il annoncé à l'auditoire avec beaucoup de plaisir et en termes justement élogieux.

Le conférencier a parlé sur Pasteur, ce savant merveilleux dont les découvertes ont étonné le monde et ont rendu de si précieux et si continuels services. Pasteur fut le bienfaiteur de la France, disons davantage, le bienfaiteur de l'humanité. Pasteur, fils d'un modeste tanneur, eut des débuts difficiles. Ses premiers efforts n'eurent rien d'absolument brillant; le travail, l'observation attentive des faits, la tenacité dans l'épreuve, voilà les éléments qui donnérent l'essor à ce génie. Pasteur fut non-seulement un grand chimiste, un prince du savoir humain, il fut aussi un chrétien convaincu, un Français doué d'un amour inaltérable pour sa patrie. L'œuvre de Pasteur, a dit un de ses plus illustres élèves, est admirable, mais il faut avoir vécu dans l'intimité de l'homme pour connaitre tous ses mérites.

L'œuvre scientifique de ce chimiste est colossale. Ainsi que le disait le conférencier, il n'y a peut-être pas de personne qui à l'heure actuelle ne bénéficie des découvertes de Pasteur: l'industrie de la soie, la fermentation des bières, les maladies provoquées par le microbe, l'hydropholie de la rage, le vaccin, le problème de la génération spontanée, tout cela on en doit la solution définitive à Pasteur. C'est Pasteur qui a donné le coup de mort à la théorie de la génération spontanée; ce fut un merveilleux combat scientifique. Pasteur se prit corps à corps avec d'autres chimistes fameux; son but était d'arriver à la vérité. Il savait que la vérité est une, et parconséquent il savait qu'il servirait l'Eglise, quelque fut la vérité que ses expériences lui démontrerait. Les expériences démontrèrent la fausseté de la théorie de la génération spontanée. C'était une preuve nouvelle de la nécessité d'un créateur dominant la matière et communiquant la vie. Nous n'en dirons pas plus long sur cette conférence; en vouloir faire le résumé serait la déflorer. Nous déposens donc la plume en félicitant l'Union Ste-Cécile d'avoir invité un tel conférencier, et nous félicitons le conférencier d'avoir parlé avec tant de maitrise et d'éloquence sur le grand savant chrétien du XIXème siècle.

Notes de l'Union Ste-Cecile

On nous prie d'inviter les membres de l'Union Ste-Cécile qui ont de la voix à se rendre aux salles de l'Union vendredi soir.

***

L'Union organise pour mercredi les 16, 23 et 30 mai des concours de cartes, de dames et d'échecs. Ceux qui désirent prendre part à ces concours vondront bien se rendre aux salles à ces dates à 8 hrs p. m.

***

On organise pour le 24 de juin une grande séance dramatique et musicale; C'est le désir de l'Union d'en faire un événement.

***

L'élection annuelle des officiers de l'Union aura lieu le premier mercredi de juin. Les membres sont priés de se rappeler que leurs contributions devront être payés à date avant de prendre part à cette élection.

AVIS.

Est par le présent donné que l'Union Métisse St. Joseph tiendra son assemblée dimanche 13 mai à 7 hrs p.m. à la residence de M. Adrien Carrière, St. Norbert.

JOS. CARRIERE.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—A louer: chambres meublées au No 101 Rue Masson.

—A louer, un bon logement. S'adresser à M. Paul Gaspard. Saint-Boniface.

—Melle A. Auger, fille de M. A. L. Auger, est partie dimanche pour une promenade à Port Arthur.

—Le 21 avril, décédait à St-Laurent Mde Alexis Carrière, née Suzaine Ducharme, à l'âge de 103 ans et 7 mois.

—Les Bureaux de la Banque d'Hochelaga et de la Northern Bank, sont ouverts tous les samedis de 6 à 8 heures p. m.

-M. Telesphore Pelletier vient de recevoir un assortiment considérable de tabacs canadiens, qu'il vendra en gros, et en détail, à très bon marché.

—On éva'ue la population de Winnipeg a 104,000. Si c'est exact, les chars électriques seront obligés de marcher la nuit, d'après un engagement avec la ville.

—PERDU; un manteau de fillette; chevitte bleu avec un col de toile bleue. Prière de remettre à l'Hotel St. George avec récompense à la personne qui la rapportera.

—Nous annonçons au public que nous venons d'ou rir une salle de couture; prompte satisfaction sera donnée; ouvrage garenti. S'adresser au No 64 rue Provencher.

—Madame H. Béliveau a donné, vendredi, une charmante soirée en l'honneur de Melle Richard, de Montréal. M. et Mde Béliveau ont reçu leurs hôtes avec une très gracieuse hospitalité.

—Mde Large, coin des Rues Cathédrale et Saint Jean Baptiste, No 63 désire informer le public qu'elle prendra du blanchissage pour les familles; travaillera aussi à domicile. S'adresser à l'endroit indiqué, de 6 hrs à 8.

—M. Vézina Couture épousait hier Melle T. Beaubien de Winnipeg. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Portelance, O. M. I., à l'église du Sacré-Cœur. La veille du mariage, les nombreux amis de M. Couture lui ont présenté une jolie chaine de montre en or, munie de cachet. Nous offrons nos félicitations à Monsieur et à Madame Couture.

—M. et Mde J. A. Hébert, de Winnipeg, sont partis dimanche pour Mountain Forrest, Ont', où M. Hébert assumera la position de gérant de la Weir Wardrole Company; c'est une promotion pour M. Hébert, dont l'habileté et la ponctualité dans les affaires sont, du reste, reconnues. Nous avons donc à offrir à la fois des félicitations et des regrets de départ.

Academie Provencher

La réunion mensuelle des enfants a eu lieu lundi après-midi. Mgr Dugas présidait. Les témoignages furent distribués et la petite séance d'occasion fut donnée par les enfants de la 3e classe.

Suivent les noms des honorés du mois :

6 et 7em. GRADE

Albert Buron, 332; Lucien Senez, 318; Arthur St. Onge, 272; Joseph De Ambrosis, 226; Armand Phaneuf, 248.

5em. GRADE

Orphidas Allaire, 383; Joseph Beaupré, 37?; Joseph Bibeault, 366; Georges Lapointe, 350; Albert Pétrin, 332; Ulric Isabelle, 307; Armand Chagnon, 300; Joseph Beauchemin, 300.

4em. GRADE

Léopold Ouellette, 358; Lucien Kéroack, 350; Henri Despatis, 332.

3em. GRADE

Edouard Martineau, 400; Gustave Clément, 400; Albert Holland, 400; Ernest Morency, 381; Henri Sanche, 369; Adélard Goulet, 352; Henri Filteau, 350; Henri Richard, 346; Arthur Brissette, 345; Guillaume Lévêque, 335; Geo. Ducharme, 331; Noël Bougard, 330; Chas Chagnon, 321; Alfred Corbeil, 315; Marius Benoit, 312; Joseph Arial, 312; Gérard Dumouchel, 300; Henri Auger, 300.

2em. GRADE

Leopold Lévêque, 400; Joseph Patry, 399; Arthur Couture, 395; Raymond Milette, 393; Gabriel Poitras, 392; Willie Foley, 389; Paul O'Sullivan, 388; Armand Desrosiers, 385; Alphonse Ouellette, 373; Edmond Jacques, 372; Théodore Knockhaert, 358; Janvier Normandeau, 353; Eugène Dickson, 351; François Marcier, 346; Hervé Benoit, 345; Ferdinand Baron, 345; Eloi Lacourse, 344; Frank Boisselle, 341; Joseph Martel, 329; Willie Bailey, 328; Adélard Senez, 322; Médéric Galipeau, 322; Ernest Bailey, 320.

1e. GRADE

1 Adélard Savoie, 2 Joseph Boiteau, 3 Joseph Marion, 4 Edouard Holland, 5 Armand Normandeau, 6 Armand Bertrand, 7 Henri Antaya, 8 Léon Bonne, 9 Paul Senez, 10 Darius Brabant, 11 Raymond Goulet, 12 Camille Defoort, 13 Léonile Dubé, 14 Louis Pion, 15 Clifford Prudhomme, 16 Adjutor Arial.

Ville de St. Boniface

TROTTOIR GRANOLITHIQUE

Le soussigné recevra jusqu'à Vendredi, le 11 mai courant, des soumissions pour la construction d'un trottoir granolithique sur le côté Nord de la rue Eugénie, entre les rues rues St Joseph et du Collège.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur de la Ville.

Un dépôt de 5% du montant de la soumission doit l'accompagner.

St. Boniface le 7 mai 1906.

THEO. BERTRAND
Sec. Trésorier

Ville de St. Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition tel que ci après mentionné, savoir:

Trottoir en madrier de pin, 5 pieds 4 pouces de largeur, Rue Hill, coté Est, entre les rues Eugénie et Dubuc: Cout approximatif $77.00

Trottoir en madrier, 5 pds 4 p. de largeur, sur le Coté Sud de la Rue Adelaïde entre la ligne Est du lot 13 plan 121 et le chemin Ste-Marie: Coût approximatif $51 25

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent egale au coût respectif des dits travaux qui seront faits et cotisera et prélevera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie des rues sur laquelle seront faits les dits trottoirs jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à 4 pour cent par an sur la dette créée et sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits ouvrages et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 9 mai 1906.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Sec.-Trésorier

Ville de St-Boniface

SOUMISSIONS POUR NIVELLEMENT ET TERRASSEMENT DE RUE

Le soussigné recevra jusqu'à vendredi le 11 Mai prochain des soumissions pour le terrassement et nivellement du prolongement de la rue Bertrand entre l'extrémité Est actuelle de la dite rue et la rue des Meurons. Les plans et devis de cet ouvrage peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur.

Un chèque de 5% du montant de la soumission devra l'accompagner.

St Boniface le 27 Avril 1906.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

Ville de St. Boniface

SOUMISSION POUR PAVAGE DE RUES

Le soussigné recevra jusqu'à Vendredi le 18 de mai courant à 5 h. p.m. des soumissions cachetées pour la construction d'environ 30,000 verges de pavage en blocs de bois créosoté sur fondation en béton, suivant plans et avis qui peuvent être examinés au bureau de l'Ingénieur de la Ville. La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

St-Boniface, 6 mai 1906.

(Par ordre) THEO. BERTRAND
Secr. Trésorier.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session par The North-West Commercial Travellers Association of Canada, une compagnie incorporée par un acte de la Législature du Manitoba, d'un acte autorisant la dite compagnie à opérer dans tout le Canada.

MULOCK & ROBARTS.
Avocats des requérants.

Municipalite de Montcalm

AVIS

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le Rôle d'évaluation en force pour l'année 1905 a été adoptée pour l'année 1906.

Que le Conseil siègera en Cour de Révision mardi le 22ème jour de Mai 1906 à la Salle Municipale à Lotellier à 10 hrs a m.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au Sécretaire Trésorier soussigné à son Bureau à St. Jean-Baptiste le ou avant le 5me jour de Mai 1906.

Donné à St Jean-Baptiste sous ma signature ce 28ième de mars 1906.

JOSEPH BARIL,
Sécretaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

XI

LA VIPERE SIFFLE

NO 22

Elle serait fort triste de savoir que vous la jugez oublieuse. Je me garderai bien de le lui dire.

—Est-ce une leçon? gronda Bernard dont la fièvre allumait les prunelles. Sache que je n'en accepte de personne.

Il se soulevait menaçant sur ses oreillers.

Marc ne répondit pas. La moindre parole eût fait sur la colère montante du maître de forges l'effet de l'huile sur un brasier.

Il prit machinalement un journal qui traînait sur une table à portée de sa main.

Bernard fit un geste d'impatience.

—Je t'ai déjà dit que je puis me passer de toi. Retourne là-bas.

—Eh bien! à ce soir, mon ami.

Marc sortit de la chambre, mais il n'alla pas à Clermonville. La surexcitation fébrile de Bernard l'inquiétait. D'ailleurs il n'avait rien à faire au bourg. Il avait pris congé de Mme Demont-Bessange, en s'excusant de ne point assister au diner auquel elle l'avait prié ainsi que Rose. Il lui avait confié que l'état de Bernard ne lui permettait pas de rester longtemps à la Vivonne.

—Veuillez ne rien dire à Rose, insista-t-il; je me forge évidemment des craintes chimériques, et je regretterais de troubler le plaisir de la chère enfant.

Lorsque la jeune fille rentra, Bernard paraissait dormir et elle n'osa point l'embrasser, de peur de l'éveiller. La susceptibilité du maître de forges ne négligea pas de s'en faire un nouveaux griefs. Pour ce caractère aigri, tout était prétexte de souffrance.

***

Mme Demont-Bessange en fut pour ses frais de grâce et d'affabilité. Les relations qu'elle espérait nouer à la Vivonne demeurèrent à l'état d'ébauche. Dès le lendemain de la fête, le maître de forges, en quelques lignes d'une impeccable correction, la remercia de sa gracieuse obligeance et de son aimable patronage. Ce fut tout; elle ne put vaincre l'irréductible sauvagerie de Bernard; les visites, les occasions de rencontre furent toujours poliment éludées. Vainement, elle ouvrit son beau jardin aux nombreux invités d'une garden-party des plus attrayantes. Ceux auxquels elle tenait le plus lui firent défaut. Bernard argua de son rétablissement imparfait pour décliner l'invitation; Rose dût alors s'abstenir et Marc, juste ce jour-là, fut obligé de se rendre à Lyon pour affaire urgente.

C'était jouer de malheur.

Mlle Angélique n'admettait pas cette parfaite complicité du hasard. Elle avait fini par voir clair dans le jeu de Mme Demont-Bessange et s'était aperçue que ce n'était point à l'adresse de La Roche-Carêyon qu'allaient les soupirs contenus de la belle veuve.

—Donnez-moi carte blanche, lui avait elle dit au lendemain du baptême de la cloche, et je vous promets de si bien brouiller les cartes que pas un des partenaires ne reconnaitra son jeu.

Mme Demont-Bessange avait consenti à tout.

Bernard pouvait à présent aller, venir, reprendre peu à peu ses habitudes. Il marchait lentement, appuyé sur une canne et sur le bras de Rose, s'asseyant sur les bancs disposés sous les ormes de l'allée qui conduisait à l'usine. Ce fut là qu'Angélique le rencontra; le hasard de la promenade l'amena très souvent dans le chemin qui côtoyait l'allée. Les champs sont à tout le monde, n'est-il pas vrai? et les ormes n'étaient point une propriété enclose. Ils dressaient leurs cimes sur quatre rangées longues d'un kilomètre, au-dessus d'un tapis de gazon épais et pelucheux comme une moquette de Smyrne. Bernard n'avait jamais songé à interdire aux promeneurs l'accès de son allée. Le dimanche, les familles y amenaient leurs enfants. Le baron de Vandeuil les y voyait avec plaisir; Bernard, si bourru qu'il fût, n'avait point rompu cette tradition.

Rien d'étonnant donc à ce que Mlle Angélique Gaulier arpentât fort souvent la promenade favorite des Clermonvillois.

Toujours par hasard, elle croisa le maître de forges et sa pupille et les salua. Ils lui rendirent son salut. A la troisième rencontre elle demanda des nouvelles de Rose et de lui-même. Il répondit brièvement mais sans mauvaise humeur.

Le premier pas était fait; elle entrevit le but dans un rayonnement de satisfaction méchante. Mais il lui fallait louvoyer, attendre et ne rien compromettre par trop de précipitation.

Elle laissa passer tout le mois de mai sans commencer le siège proprement dit. Cependant il fallait agir, le congé du capitaine s'achevant en juin; il n'y avait plus de temps à perdre. Et toujours cette petite Rose en tiers dans leurs courtes conversations... Comment tourner cette difficulté? Ecrire, c'était pas trop chanceux. Les rencontres? il fallait bien que le forgeron les supportât; elle était femme, et il était tenu à des ménagements polis, mais il ferait certainement peu de cas à sa lettre si elle se risquait à employer ce moyen.

L'occasion de mal faire marque rarement aux méchants.

Un jour que la demoiselle de compagnie longeait le sentier, elle aperçut Bernard assis sur un banc. Il était seul. Un frisson de plaisir courut à fleur de peau de la maligne créature.

Elle obliqua un peu pour se rapprocher insensiblement du maître de forges qui paraissait absorbé dans la lecture d'un journal. Tout en marchant sous l'ombre épaisse des ormes, elle tricotait une brassière pour un enfant pauvre. C'était un fait connu que Mlle Angélique n'était jamais oisive, mais toujours occupée à quelque oeuvre de charité. Elle n'était point de celles qui tiennent à ce que leur main gauche ignore scrupuleusement ce que donne leur main droite.

Comme elle passait à la hauteur du banc où Bernard lisait, son peloton de laine lui échappa et roula dans l'herbe aux pieds du maître de forges. Elle rit de son rire pointu et désagréable.

—Dieu que je suis maladroite!

Bernard releva la tête à cette exclamation, s'inclina froidement à la révérence empressée d'Angélique, qui put constater une fois de plus à cet accueil glacial qu'elle n'avait pas fait un pas dans l'intimité du forgeron.

Elle passa sur ses lèvres ridées le bout de sa langue pointue, comme une chatte friande, et s'approcha pour ramasser son peloton.

Poliment, mais un peu sèchement, Bernard s'excusa:

—Je me baisse si difficilement, Mademoiselle que je ne puis vous éviter cette peine.

—Oh! si légère, Monsieur, si légère... Vous êtes donc seul aujourd'hui? poursuivit-elle en se relevant. Votre chère Rose n'est point souffrante je l'espère?

—Merci, elle va bien.

Il allait reprendre sa lecture où il l'avait laissée. Ceci ne faisait point le compte d'Angélique qui continua très vite:

—Tant mieux, tant mieux, elle est si charmante! Il n'y avait qu'une voix dans Clermonville pour la louer le jour de la fête. Elle était plus jolie que jamais, la chère enfant, et chacun disait, en la voyant si fine, si distinguée, si élégante: "La délicieuse comtesse qu'elle fera".

—Plait-il? dit Bernard, qui se retourna tout d'une pièce.

Le ton n'engageait certes point Angélique à continuer, mais elle était lancée. Cette occasion se représenterait-elle jamais?

—Cela à l'air de vous déplaire, monsieur Bernard. C'est pourtant le bruit public...

Quoi?

—Eh! mais, depuis votre réconciliation avec les châtelaines de Carêyon, on ne parle que du mariage du comte avec votre petite Rose et de Melle Fabienne avec le capitaine Durosel.

Bernard se dressa le visage crispé.

—Vous en avez menti, cria-t-il.

—Monsieur Bernard ce sont les gens de Clermonville...

Les gens de Clermonville sont des idiots, et vous qui vous faites l'écho de leurs cancans stupides, vous...

(A suivre)